La Huppe du Paradou

BULLETIN N°4 30 Juin 2008

Encore une année riche !!!! :
L'exercice 2007-2008 a été pour notre Association une période riche en activités et en présence sur les dossiers majeurs de notre commune. Nous avons poursuivi les actions engagées dès la création en 2005 de notre Association tant au niveau communal que du Département. Notre vigilance sur le contenu des dossiers récents nous a permis d'infléchir certaines décisions qui vont orienter durablement notre cadre de vie. Bref, nous poursuivrons pour vous et avec vous toutes ces actions développées ci-dessous dans leur mise en œuvre, nous souhaitons prolonger avec la nouvelle équipe municipale le dialogue instauré lors du projet de rétablissement du sentier littoral. **Nous vous convions à être nombreux lors de notre Assemblée générale du 24 Juillet.**

Le Président et son
Conseil d'Administration.

LE SENTIER LITTORAL:
L'inauguration de la première tranche de travaux s'est déroulée le samedi 15 Décembre en présence de M le Sous -Préfet de St Nazaire, M le Vice- Président de la Région Pays de Loire en charge des Infrastructures, Madame la Vice-présidente du Conseil Général en charge de l'Environnement, Monsieur le Conseiller Général de notre canton, Monsieur le Maire de la Bernerie en Retz et des membres du Conseil Municipal. Etaient présents à cette manifestation des Présidents d'Associations de la commune ou leur représentant et des Berneriens. Cette manifestation s'est terminée par les traditionnels discours des élus et un vin d'honneur offert par la Mairie. Notre Association a noté, avec satisfaction, la remarque faite par l'un d'entre-eux sur notre implication dans les dossiers évoqués dans ce bulletin. Nous y trouvons un vif encouragement pour nos démarches.
Notre Association s'est félicitée de la position écrite de la nouvelle équipe municipale dans sa volonté d'acter la servitude de passage selon la loi 76-1285 du 13 décembre 1976 au cours de sa mandature.

ESPACE NATUREL DE VERSANES :

L'action entreprise par le Conseil Général dans la démarche de négociation amiable avec les propriétaires des terrains dans ce secteur a bien avancé, puisque près de 80% des surfaces ont fait l'objet d'accord de principe.
Nous nous félicitons de l'avancement de ce dossier.
Son aboutissement nécessitera encore du temps pour finaliser les acquisitions foncières. Lorsque cette étape sera terminée, nous serons impliqués dans les études sur la flore et la faune ainsi que sur les aménagements qui seront programmés.

PROJET EDUCATIF :
Le contenu du projet portant sur l'Histoire du Sentier des douaniers et son environnement est bouclé. Il convient de fixer avec les Ecoles, la période à laquelle « La Huppe »interviendra.

ZAC:
Le 23 Novembre 2007 nous avons participé à une réunion tripartite avec le Conseil Général et la Mairie sur le dossier de la ZAC de la Rogère. Nous avons exposé nos propositions concernant l'interférence avec le circuit Vélocéan et les rues adjacentes de desserte. Nous prenons acte de la décision de la Commune de maintenir, **à notre demande**, en secteur « propre » (sans coupure de voirie) le parcours Vélocéan. Nous avons publié sur notre site le compte-rendu effectué par notre interlocutrice au Conseil Général.

Z.P.P.A.U.P:
La Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager a fait l'objet, quant à son principe, d'une décision du Conseil municipal le 11/6/2004. Le dossier a subit un 1er examen par la Commission Régionale du Patrimoine et des Sites (CRPS). Ce dossier amendé a fait l'objet d'une enquête publique (du 27 Décembre 2007 au 24 Janvier 2008). Suite aux conclusions du commissaire-enquêteur, le CRPS a examiné de nouveau ce dossier le 23 Mai 2008. **Un avis favorable a été donné**. L'arrêté de création de la ZPPAUP sera pris par le Préfet de Région. Nos remarques lors de cette enquête publique sont publiées sur notre site Internet.

P.L.U. ET ZONAGE D'ASSAINISSEMENT :
Ces dossiers attendus par tous les Berneriens depuis plusieurs mois ont fait l'objet d'observations de notre part lors des enquêtes publiques qui se sont déroulées fin 2007. Un document a été élaboré par le Conseil d'Administration et annexé au livre mis à la disposition des Berneriens dans le cadre de l'enquête publique. Nous l'avons mis sur notre site Internet ainsi que les conclusions du Commissaire-Enquêteur, pour que tous vous puissiez prendre connaissance. **Le PLU est « opposable » depuis le 28 Mai 2008**.

FLASH INFO :
Dans le prolongement de notre Assemblée Générale, une présentation de la Fondation du Patrimoine sera faite par **M. Jolivel, délégué régional**. Créée par la loi du 2/7/1996 la Fondation peut, pour les habitations présentant un certain caractère situées dans la future **Z.P.P.A.U.P** de la Bernerie, attribuer aux propriétaires privés un **label permettant de bénéficier d'une aide de l'Etat sous forme de déductions fiscales** pour les travaux réalisés sur l'extérieur des bâtiments.

ASSEMBLEE GENERALE.

Jeudi 24 Juillet à 17H30, Salle Bellevue, à La Bernerie en Retz.
Venez nombreux.

BULLETIN D'ADHESION.

Nom : Prénom :

Adresse : Ville : Code postal :

Tel : Adresse Email :

Demande à adhérer ou à renouveler son adhésion à l'Association **La Huppe du Paradou.** Je joins ma cotisation individuelle pour 2007 / 2008 d'un montant de cinq euros (par personne).

Date : Signature :

Mentions légales : Le présent document est édité par « La Huppe du Paradou ». Conformément aux dispositions de l'article 34 de la loi n°78-17 du 6/01/1978, vous disposez sur les informations vous concernant d'un droit d'accès et de rectification. Si vous souhaitez exercer ce droit, merci de nous contacter à l'adresse de l'éditeur, indiquée ci-dessous.